

PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 15 FEVRIER 2018

Présents : Fabrice Chantriaux, Frédéric Robin, François Fouchet, Christine Merlier, Jean-Luc Pacaud, Fabien Lacombe, Bertrand Gouffault (arrivée à 20 h), Patrick Piau, Jean-Marc Bruneau, Murièle Laguette, Jean-Luc Barboza, Michel Amigues.

Absents excusés : Michel Vasselon, Fabien Valo, Adrien Dodu, Jean-Robert Reynaud

Absent non excusé : Patrick Wolfarth,

Invité : Edith Guérin.

❶ VOTE DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 7 DECEMBRE 2017

13 votants. 10 Pour, 3 Absentions.

❷ INFORMATIONS GENERALES

Jean-Luc énumère les informations générales :

- Suite à la demande d'une aide financière de la famille Lainé Campino, le Comité leur a attribué la somme de 200€. La famille nous a remercié pour cet apport.
- Reçu remerciements du club d'Olivet pour le tour de N2 du CF pour avoir trouvé des arbitres.
- A la mi-janvier, le club de Chailly Lorris nous a fait part du décès de leur trésorier Alain Pourrez. Jean-Luc a fait suivre une carte de condoléances.
- Jean-Luc remercie les personnes qui ont participé au déménagement des locaux du Comité, nous allons perdre un peu de mètres carrés mais gagner côté finances.
- Il a été invité à une réunion de la Ligue du CVL et de Gien où il s'est rendu ; les sujets étaient l'emploi et le développement en milieu rural.
- Lors des Minicom's à Chartres, il a rencontré André Quignon et Bruno Simon, il leur a demandé qu'un tour de N2 soit attribué à l'ASTT Gien la saison 2018/2019.
- Il a assisté en compagnie de Jean-Luc Barboza à l'Assemblée Générale du club d'Amilly. C'est un club ambitieux, qui veut grandir en menant différentes actions. Le club nous a remercié pour l'aide que le Comité lui a apporté. (Stage, PPP, Féminines).
- Départ de Philippe Bouju du club de Châteauneuf sur Loire pour l'Île de Ré. Il a tenu à le remercier pour tout ce qu'il avait fait, et lui a souhaité plein de belles choses.
- Comme vous avez pu le constater sur le site du Comité, l'achat de places pour la Coupe du monde a rencontré un vif succès. Toutes les places (55 au total) ont été vendues avec une offre billet + transport à 50 € l'unité.
- Nous allons quitter la Banque Postale pour ne garder que le Crédit Agricole. Michel vous en dira plus dans un instant.

❸ POINT SUR LA TRESORERIE

- **Fermeture du compte bancaire de la Banque Postale** : Michel explique que suite à des incidents sur des remises de chèques et sur des virements (traitements anormalement longs de l'opération), le Comité a décidé de clôturer les comptes de cette banque. De plus, le fait qu'avoir un seul opérateur bancaire simplifie les démarches et les opérations. Avant clôture, il restait 6 662€ sur le compte bancaire classique et de 10€ sur le livret A. A titre indicatif, le compte du Crédit Agricole est créditeur de 70 476€.

- **Situation Budget Prévisionnel** : Il avait été prévu un déficit de 8 000€ en fin d'exercice. Le réel au 15/12/2017, fait apparaître un résultat négatif à 10 600€. Cela s'explique entre autre par une baisse conséquente de l'aide CNDS qui serait de 3 500 € au lieu des 8000€ provisionnés. Cependant, cette baisse est en partie compensée par l'augmentation des recettes (12 000€ contre 9 400€ l'année dernière) des prestations d'entraînement de Grégory.

L'aide exceptionnelle aux clubs d'achat de matériel informatique grèvera également ce résultat à hauteur de 1 600€ environ (16 demandes à 100€).

Les charges du personnel se sont accrues de 1 400 € quand dans le même temps, l'achat de matériel spécifique (achats de balles plastique) a fait un bon de 1 200 €. Patrick Piau fait la remarque qu'il faudrait que les clubs entraînés fournissent les balles, malheureusement, ce n'est pas la réalité de la situation !

Dans le même temps, il y a une perte des recettes des épreuves (réel prévu 19 000€ et estimé 20 000€).

Il reste une incertitude sur le renouvellement du CAP Asso à hauteur de 5 250€, la décision du Conseil Régional se fait attendre.

Celle du Conseil Départemental de 19 000€ pour la convention annuelle est également en attente.

④ POINTS PARTICULIERS DES COMMISSIONS

- **Murièle LAGUETTE** (Arbitrage) : Pour le 3^{ème} tour du Tournoi Jeunes Loiret (24/02/2018) il y a besoin de 6 juge-arbitres.

Le 4^{ème} tour du Critérium Fédéral Séniors échelon régional aura lieu à l'USO.

- **Patrick PIAU** (CDEF) : Il expose la situation rencontrée pour le dédommagement des formations Arbitres de Club (AC). Il exprime le fait qu'il y a un flou financier sur ce point au niveau de la Ligue du Centre Val de Loire.

En effet, en novembre 2017, une formation a eu lieu à St Marceau Orléans dans le cadre d'une action « Handicap ». Cette formation devait être gratuite et le Comité prenait en charge le coût du formateur. Le club a eu la surprise de recevoir une facture de La Ligue de 180€ (10 €/stagiaire pour les 18 présents)

Une seconde formation était prévue à Ormes : la Ligue ayant informé le Comité que pour les formations d'Arbitres de clubs les formateurs ne seraient plus indemnisés et devaient être bénévoles cette formation d'AC étant vouée à disparaître (à ce jour, celle-ci est toujours à l'ordre du jour des formations fédérales). Par conséquent, Patrick a informé la Ligue qu'il ne réaliserait pas cette formation bénévolement et la formation a été annulée. L'ensemble des membres du Comité présent manifeste leur désappointement au regard de cette situation particulière.

- **Bertrand GOUFFAULT** : Suite aux remontées sur la piètre qualité de certains lots de médailles, Bertrand va en informer le fournisseur de médailles.

○ **Jean-Luc BARBOZA**

- Commission Arbitrage => Pas de point soulevé hormis le mécontentement de Sandillon pour la nomination de deux JA1 lors de la 2^{ème} journée de la 2^{ème} phase 2017-2018.
- Sport dans l'Entreprise : Lors de la réunion de la Commission Régionale du Sport dans l'Entreprise du 29 janvier 2018, évocation du nombre de licenciés corporatifs des différents départements dont celui du Loiret qui est de 138. Constat d'une baisse de 9 joueurs licenciés par rapport à la saison dernière.

Rappel, les Individuels Régionaux Corporatifs auront lieu à Chailles dans le Loir et Cher, le 24 février 2018.

Le nombre de participants pour le Loiret, [chiffres que je n'avais pas lors de cette réunion](#), est de 9 joueuses, 31 joueurs, ce qui permettra de constituer 8 doubles.

Point sur le Championnat par Equipes, au 06/02/2018

Nombre de rencontres faites sur 20 rencontres possibles :

Division 1	=	13	soit	-7
Division 2	=	15	soit	-5
Division 3	=	14	soit	-6

Nombre de rencontres faites sur 15 rencontres possibles :

Division 4	=	9	soit	-6
------------	---	---	------	----

○ **Fabrice CHANTRIAUX** (Sportive - Vétérans)

Les individuels régionaux vétérans ont eu lieu à St Maure (36). 4 titres pour le Loiret sur 8 et 9 médailles. Entre 8 et 10 qualifiés aux Championnats de France à St Julien de Concelles (44). A noter, la victoire de André Hercent en V5 Messieurs qui s'est offert le luxe de battre un classé 11 lors de la finale alors qu'il n'est que 7.

Il enchaîne sur le championnat par équipes vétérans : 54 équipes en seconde phase.

○ **Edith GUERIN** (Administratif)

Edith exprime le fait qu'elle est contente des nouveaux locaux du Comité.

Les places achetées par le CDTT 45 pour la Coupe du Monde se sont arrachées « comme des petits pains ». Elle demande aux membres du Comité qui en ont acheté de remplir le formulaire prévu à cet effet et de faire le chèque de règlement au plus tôt.

○ **Jean-Marc BRUNEAU** (Développement) :

- Le 16 mars 2018 est prévu une soirée Loisirs à Amilly.
- La finale des rencontres Loisirs aura lieu le 8 juin 2018 à Patay (à confirmer)
- Un tournoi individuel Loisirs est en cours d'élaboration. Format avec 32 joueurs avec un coût d'inscription de 2€.
- PPP : des épreuves locales vont avoir lieu (Ormes, Darvoy, Sandillon, etc...) sur le temps du cycle scolaire. A Semoy, 4 classes se disputeront les phases finales locales. Jean-Marc signale qu'il y a un problème de communication pour obtenir le retour du courrier envoyé aux écoles (exemple : Ecole J. Prévert à St Jean de

Blanc, à Chateau, pas de possibilité d'organiser une finale - pas de local, pas de personnel).

Du côté de l'Est du département, la finale de zone aura lieu le 14 avril 2018 (participants : les écoles de Montargis, Amilly et de Chevillon/Huillard). Il faudra prévoir des récompenses.

- Frédéric ROBIN (Secrétariat) :
 - Point sur les licences : 2448 licences (1448 traditionnelles et 1000 promotionnelles) au 15/2/2018 contre 2327 (1434 traditionnelles - 893 promotionnelles) au 04/12/2017, soit + 121 (107 promotionnelles et 14 traditionnelles).
- Francois FOUCHET (CSD - Rencontres Loisirs) :
 - Pas de soucis particuliers sur les rencontres Loisirs.

⑤ QUESTION DIVERSES

- Murielle demande de l'aide pour rédiger un courrier à son employeur (ID LOGISTICS France) afin d'obtenir une aide financière pour permettre l'achat de maillots + flocage pour la finale PPP. Frédéric lui indique qu'il veut bien l'aider et lui propose de se voir prochainement un soir au Comité.
- La FFTT a décidé, dans certaines compétitions, de rassembler les tableaux Messieurs et Dames. De ce fait, l'attribution des compétitions nationales en est modifiée. En effet, la rationalisation des organisations entraînent la baisse de son nombre pour en faire 13 pour 13 ligues existantes. De ce fait, le Comité ne devrait pas avoir de compétitions en 2018-2019. Toutefois, Gien pourrait bénéficier d'un tour de CF national (à confirmer). Enfin, il reste un doute sur la poursuite de la Coupe Nationale Vétérans (ce qui pourrait supprimer une compétition nationale).
- Murielle indique que le 30 mars 2018 aura lieu la première journée de la Coupe du Loiret. Afin que ne se reproduise pas la situation de l'année dernière qui avait vu certaines équipes ne pas respecter le calendrier de la compétition transmis aux clubs participants et en lecture sur le site du Comité, au regard des informations mentionnées sur SPID, cette année, Edith ne fera pas apparaître les poules et résultats sur SPID pendant la compétition.
- Edith fait remarquer qu'aucun rapport de la CDJT n'avait été présenté depuis le début de saison lors des réunions du Comité Directeur. Fabrice Chantriaux poursuit et précise qu'il serait bien de connaître les actions réalisées.

Fin de réunion : 21H15.

Le Président,
Jean-Luc PACAUD

Le Secrétariat,
Frédéric ROBIN